

CHARTRE DE L'UTILISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION NUMERIQUE EN MILIEU SCOLAIRE PAR LES ELEVES

► Préambule

Une charte d'utilisation des systèmes d'information doit être établie dans chaque école et jointe au règlement intérieur (circulaire n°2004_035 du 18 février 2004 relative à l'usage de l'internet dans le cadre pédagogique et protection des mineurs - BOEN n°9 du 26 février 2004). Afin d'avoir une valeur de contrat entre l'élève et l'école, elle devra être signée par les élèves et les responsables légaux.

La charte de l'école doit être expliquée et détaillée aux élèves par les membres de la communauté éducative, au même titre que le règlement intérieur. Les discussions associées contribuent à la formation civique et citoyenne des élèves. Elles font donc partie intégrante du dispositif éducatif. La charte est affichée dans les classes et sert de référence lors des séances pédagogiques.

École : Maternelle Élémentaire Primaire

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse du site internet ou blog :

Adresse mail :

Charte élève

► Outils numériques mis à disposition dans l'école

TBI/VPI Ordinateurs Tablettes Internet Messagerie ENT Site / Blog

Autres (à préciser) :

► Je recherche

A1 À l'école, j'accède à internet uniquement en présence d'un adulte et avec son accord.

A2 Je fais attention aux contenus choquants et j'en parle immédiatement à l'adulte qui m'encadre.

A3 Je sais que ce que je trouve sur internet n'est pas toujours vrai ou à jour.

A4 Je sais qu'à chaque utilisation d'internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées, même si elles ne sont plus affichées à l'écran.

► Je produis

B1 Internet est une source gigantesque d'informations, je les utilise raisonnablement sans me limiter à des copier-coller.

B2 Je suis responsable de ce que je dis et de ce que j'écris.

B3 J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots blessants, avec le souci de me faire comprendre et en veillant au respect de l'orthographe.

B4 Je sais que tout ce que je produis de manière numérique peut échapper à mon contrôle et se retrouver sur internet.

► Je protège

C1 Je n'ouvre ni les messages ni les pièces jointes d'un expéditeur inconnu.

C2 Je ne diffuse jamais d'informations qui me sont personnelles ou concernant d'autres personnes (nom, prénom, âge, adresse, téléphone, photo, vidéo...).

C3 Je ne communique pas mon mot de passe et je n'utilise pas celui de quelqu'un d'autre.

C4 Si je suis autorisé à apporter des supports numériques à l'école, je m'assure auprès de l'adulte présent qu'ils ne contiennent pas de virus.

C5 Sur internet, je peux être en communication avec de nombreuses personnes. Je m'assure de l'identité de celles avec qui je communique.

► Je respecte

D1 Je prends soin du matériel numérique mis à ma disposition.

D2 Je peux copier des textes, des sons, des images uniquement après avoir vérifié que j'en ai le droit ; si j'ai un doute, je demande l'avis de l'adulte. J'indique d'où proviennent les informations que j'utilise.

D3 Je ne diffuse jamais d'informations sur ma famille, sur mes proches, sur mes amis.

D4 Je respecte l'organisation des fichiers et de l'espace de travail, je n'installe pas de logiciels, je ne modifie pas la configuration des outils numériques.

D5 Je respecte les productions des autres et je ne les modifie pas.

D6 Je n'utilise l'imprimante ou toutes formes d'impression qu'avec l'accord de l'adulte présent, je veille à n'imprimer que le nombre de feuilles nécessaires.

► Je m'engage

L'enseignant :

L'élève :

Les responsables légaux :

En cas de non-respect de cette charte élève, des mesures seront définies par les enseignants de mon école. Je sais que ces règles sont aussi valables en dehors de l'école.